

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine			
Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
1. Agir à titre de propriétaire et de gestionnaire exemplaires			
1.1 Un cadre de travail municipal en patrimoine	Favoriser la mise sur pied d'un mécanisme de partage des outils de connaissance et de gestion au sein de la Ville	En cours	Réalisation de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 sur le territoire de l'agglomération (obligation de la Loi sur le patrimoine culturel) . Celui-ci sera intégré à la plateforme de saisie provinciale du MCC. La Ville mesurera en parallèle les besoins d'ouverture et d'intégration de données à un outil montréalais.
	Encourager et soutenir les initiatives de formation des fonctionnaires et des élus Mettre en place un programme de formation destiné aux membres des Comités consultatifs d'urbanisme (CCU)	En cours	Programme de formation en patrimoine mis en place par la Division du patrimoine et Héritage Montréal pour les élus, les membres des CCU et le personnel des arrondissements. Cette formation vise à favoriser la reconnaissance et l'appréciation du patrimoine de proximité (formations de 3 heures ont été données dans 12 arrondissements, 3 arrondissements à venir en 2023).
	Élaborer des guides de bonnes pratiques en patrimoine par typologie, destinés aux arrondissements et aux services centraux, afin de leur fournir des pistes d'intervention pour les lieux d'intérêt patrimonial dont ils sont responsables	Planifié	Élaboration d'outils pour optimiser et bonifier l'offre de services en évaluation patrimoniale et accompagnement de la Division du patrimoine auprès des arrondissements et des services. L'élaboration de guides de bonnes pratiques fait partie des outils envisagés (2023-2024).
	Accompagner le processus d'évaluation de l'intérêt patrimonial d'orientations et de recommandations visant à encadrer les interventions projetées	En continu	61 énoncés, 26 avis, 26 documents d'orientations et 31 accompagnements réalisés ou en cours depuis 2017.
	Intégrer systématiquement les analyses et les recommandations de nature patrimoniale aux processus décisionnels concernant les lieux visés par des interventions	Réalisé en partie	Ajout dans le Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) de l'obligation de joindre l'énoncé de l'intérêt patrimonial d'un lieu et l'avis du CPM au dossier du projet soumis pour décision à l'instance compétente, le cas échéant.
	Favoriser la participation des services et des arrondissements à l'Observatoire montréalais sur le patrimoine	Annulé	Le projet d'Observatoire montréalais sur le patrimoine n'a pas été mis en place. Mise en place concomitante de l'Observatoire du Grand Montréal par la CMM et de Memento par Héritage Montréal.
	Autres réalisations	Réalisé	Mise en place en 2018 de l'exercice de certains pouvoirs d'autorisation du ministre par la Ville en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel : réalisation d'un guide à l'intention des services et arrondissements, d'un dépliant aux propriétaires et d'un règlement balisant l'analyse des demandes.
1.2 Les biens municipaux	Établir un programme d'entretien préventif qui tient compte des particularités des lieux patrimoniaux et prioriser les interventions	En cours	Élaboration d'ici la fin 2024 d'un programme d'entretien préventif tenant compte des particularités des lieux municipaux patrimoniaux. L'entretien des toitures est maintenant assuré sur l'ensemble du parc immobilier incluant les bâtiments municipaux vulnérables et excédentaires.

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine			
Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
	Revoir le financement des interventions d'entretien et favoriser la capitalisation des investissements à ce chapitre	À planifier	Financement des programmes d'entretien préventif est à revoir. Dans le cadre des projets, les éléments patrimoniaux à rénover sont intégrés dans les projets et leur admissibilité à une aide financière à la restauration dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal est analysée en amont de leur réalisation.
	Autoriser et encadrer l'occupation temporaire des bâtiments municipaux afin d'assurer leur entretien, notamment en y réalisant le premier projet pilote du Laboratoire transitoire	En cours	Élaboration d'un programme sur le concept de l'occupation transitoire à la Ville. Préparation d'un rapport qui identifie quelques pistes de solution réglementaires ou administratives pour appuyer les réflexions déjà amorcées au sein des services de la Ville en vue de mettre en place un programme visant à soutenir les projets d'urbanisme transitoire. Réalisation du projet pilote Young (durée de 24 mois) sur la requalification d'un immeuble industriel au 210, rue Young avec une douzaine de partenaires occupants. Mandat réalisés avec la collaboration de l'organisme Entremise. Réalisation d'un appel à projet à la Cité des Hospitalières en collaboration avec Entremise, le SDIS, le SGPI et le SSI. Réalisation d'un projet transitoire pour planifier une occupation temporaire dans le bâtiment de l'îlot voyageur en collaboration avec Entremise, le SDE, l'arrondissement Ville-Marie, le SGPI et le SSI Occupation temporaire de la Caserne no1 par le Musée Pointe-à-Callière en 2023 (collaboration du SC).
	Mettre en place un plan quinquennal d'investissement en priorisant les bâtiments et les sites suivants : l'hôtel de ville, l'édifice Lucien-Saulnier et le parc agricole du Bois-de-la-Roche	En cours	Plan quinquennal d'investissement pour l'Hôtel-de-ville en cours de réalisation. Projet de requalification des édifices Lucien-Saulnier et Annexe en cours. Plan pour le parc agricole du Bois-de-la-Roche réalisé et inclus dans la stratégie de mise en oeuvre du Grand parc de l'Ouest. La conception de la mise en valeur de l'ensemble est en cours.
	Définir des normes liées à la protection des éléments patrimoniaux à intégrer aux devis et aux directives de la Ville	Réalisé	Cahier des Exigences du Propriétaire publié à l'automne 2021 par le SGPI. Guide concernant la gestion de projet et de rénovation et de restauration d'immeubles patrimoniaux réalisé par le BPPi en collaboration avec le SUM et le SGPI. Les fiches de la section audit du SGPI intègrent depuis 2020 des éléments patrimoniaux. Le SGPMRS a produit un Guide sur les ouvrages de pierres du Mont-Royal ainsi qu'une liste des espèces végétales à prioriser dans le site.

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine			
Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
	Maintenir à jour les répertoires des biens municipaux en y intégrant les caractéristiques patrimoniales	En cours	L'inventaire des immeubles patrimoniaux exigé par la LPC (SUM) intégrera les biens municipaux. Annuellement, un repérage cartographique des bâtiments permet d'identifier les immeubles localisés dans un site/secteur patrimonial.
	Assurer la reconduction du Fonds du patrimoine culturel québécois du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et de la Ville de Montréal pour les bâtiments patrimoniaux municipaux	En continu	Le Fonds du patrimoine culturel québécois a été reconduit dans l'Entente sur le développement culturel de Montréal (EDCM) 2021-2024. L'EDCM 2024-2027 est en cours de négociation. Dans le cadre des projets municipaux, les éléments patrimoniaux à rénover sont intégrés dans les projets. Leur admissibilité à une aide financière à la restauration dans le cadre de l'EDCM est analysée en amont de leur réalisation.
	Élaborer un guide d'intervention sur les bâtiments patrimoniaux municipaux et les lieux publics, y compris le réseau des parcs municipaux, en fonction de leur histoire, de leur valeur patrimoniale et archéologique ainsi que de leurs éléments caractéristiques	Réalisé en partie	Réalisation du Guide concernant la gestion de projets de rénovation et de restauration d'immeubles patrimoniaux par le BPPI, en collaboration avec le SUM et le SGPI. Des formations ont été offertes aux employés de la Ville sur ce guide : 19 séances de formation tenues entre juin 2020 et octobre 2021. Le SGPMRS agit comme exécutant dans l'aménagement de places publiques patrimoniales des sites patrimoniaux du Mont-Royal et du Bois de Saraguay et des grands parcs urbains et parcs nature. Chaque projet est traité au cas par cas et le Service suit les recommandations du SUM / Division du patrimoine dans chacun de ses projets.
	Favoriser les interventions harmonieuses visant l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux en s'inspirant d'actions exemplaires ailleurs dans le monde, notamment aux États-Unis (Americans with Disabilities Act (ADA) et directive de National Park Service, US Department of the Interior)	En continu	L'audit des immeubles réalisé par le SGPI évalue l'accessibilité universelle. Le contenu du Guide d'accessibilité universelle dans les bâtiments municipaux sera révisé en 2023. Le programme financier d'accessibilité universelle du SGPI intègre un critère de priorisation favorisant les travaux dans les bâtiments patrimoniaux.
	À la lumière du cadre législatif en vigueur, reconnaître le rôle des artisans et faire appel à leurs services, à titre tant de conseillers que de sous-traitants	À planifier	Le projet de démantèlement de la station Craig a intégré le savoir faire des artisans pour la documentation des techniques et la conservation des matériaux.
	Élaborer un plan directeur de mise en valeur de la Cité administrative	Réalisé	Plan directeur de mise en valeur de la Cité administrative <ul style="list-style-type: none"> ● Plusieurs services impliqués ● Financé entièrement par l'Entente de développement culturel de Montréal ● Réalisé en 2020 avec plusieurs unités administratives en collaboration avec le MCC ● Projet d'un circuit muséal pour le nouvel Hôtel-de-Ville prévu

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
	Autres réalisations	Réalisé	<p>Projet de conservation de l'Hôtel-de-Ville de Montréal financé en partie dans l'EDCM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Restauration de plusieurs éléments dont la maçonnerie, les fenêtres, les marbres et vitraux • Réalisation de la phase 1 du Plan directeur de la Cité administrative (réaménagement des abords de l'Hôtel-de-Ville) <p>Développement du programme IMPACTE par le SGPI qui vise la protection, l'amélioration et la conversion des bâtiments patrimoniaux, dans un contexte d'excellence en transition écologique : appel de proposition en cours pour le Centre Saint-Paul (1604-1606, avenue de l'Église, Le Sud-Ouest).</p> <p>Réalisation de projets de mise en valeur, ex. : ancien Bain St-Michel, maison Mary Dorothy Molson, bibliothèque Maisonneuve, Auditorium de Verdun.</p> <p>Étude de potentialité et de positionnement en cours pour une mise en valeur <i>in situ</i> de la Station Craig.</p> <p>Projet de restauration de la Maison LeBer-LeMoynes à Lachine et projet de renouvellement de l'exposition permanente à venir.</p> <p>Fort Lorette projet d'aménagement du domaine public :</p> <ul style="list-style-type: none"> • achat de la propriété par la Ville de Montréal en vue de la mise en valeur des vestiges archéologiques • démarche de concertation avec des représentants du milieu et de Kanéhsatà:ke • développement de scénarios d'aménagement soumis au public (sondage en ligne) et développement d'un scénario préférentiel • financé en partie par l'Entente de développement culturel <p>Réaménagement de la rue Peel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concertation avec la communauté mohawk pour mettre en valeur la symbolique autochtone • Intégration d'éléments commémoratifs célébrant l'histoire iroquoise • S'inscrit dans la Stratégie de réconciliation 2020-2025 de la Ville de Montréal <p>Réaménagement du Square Dorchester Section nord (phase 3)</p> <p>Plan lumière et travaux d'aménagement du domaine public dans le Vieux-Montréal (rue Saint-Paul, rue Saint-François-Xavier)</p> <p>Place Vauquelin - projet de réaménagement du domaine public</p>

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine			
Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
1.3 Les ressources archéologiques	Explorer les pistes de financement permettant de répondre aux urgences et aux impératifs d'entretien des vestiges archéologiques mis en valeur	Non réalisé	
	Harmoniser les exigences de la Ville et celles de la LPC en matière de planification et de réalisation des interventions archéologiques	Non réalisé	
	Mobiliser les services centraux, les arrondissements et les promoteurs privés afin d'élaborer des projets dont la conception s'oriente autour de la mise en valeur des découvertes archéologiques	En continu	Parc Fleury Mesplet (en cours) Pointe-des-Seigneurs (en planification) PPU des faubours et Lachine-Est (en planification) Marquage au sol des fortifications (fait) Griffintown : bassin à bois (patinoire et mise en valeur des vestiges) Rue Peel (réalisé en partie)
	Réserver les enveloppes budgétaires nécessaires dans l'Entente permettant d'accroître et de diversifier les activités de diffusion et de mise en valeur	Non réalisé	
	Mettre en place un réseau de collaboration en étudiant notamment les possibilités d'expositions et de conférences dans les bibliothèques, les mairies d'arrondissement et les maisons de la culture pour rejoindre les citoyens	À planifier	Projet de la Maison du citoyen de Pointe-aux-Trembles : mise en valeur du patrimoine archéologique (panneaux d'interprétation artistique) Exposition temporaire des Tanneries de Saint-Henri (Bibliothèque Saint-Henri) Un réseau comprenant une vingtaine de musées mis en place afin d'exposer des objets des collections archéologiques de la Ville de Montréal.
	Accroître et dynamiser le contenu du portail « Patrimoine archéologique » de la Ville de Montréal	À planifier	
	Élaborer des lignes directrices encadrant la collaboration entre les communautés autochtones et la Ville afin de favoriser la mise en valeur et la transmission du patrimoine archéologique préhistorique	Réalisé en partie	Étude portant sur les comparables en matière de cadre de collaboration avec les communautés autochtones - patrimoine archéologique Démarche d'élaboration (en cours) d'une entente entre la Ville et les Premières Nations concernées sur la remise de restes humains et objets funéraires autochtones aux fins de leur réinhumation
2. Assurer la mise en valeur du patrimoine de proximité			
2.1 La mise en valeur des bâtiments privés patrimoniaux	Mettre en place un programme de subvention pour les travaux de restauration des bâtiments assujettis à l'application d'un PIIA et situés dans un secteur de valeur exceptionnelle, en s'inspirant du Fonds du patrimoine culturel québécois en vigueur de 2008 à 2011	Réalisé	Programme mis en place en 2019. Depuis sa mise en place, 79 subventions totalisant 1,2 M\$ ont été accordées pour ce volet.

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine			
Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
	Intégrer ou reconduire des dispositions qui favorisent le maintien ou le retour de certaines composantes d'origine des bâtiments patrimoniaux, dans le cadre de la révision du Règlement sur la construction et la transformation des bâtiments	Réalisé	Modification du Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments par l'ajout de la sous-section «Saillies combustibles - patrimoine» afin de prévoir, selon certaines conditions, des allègements au Code de construction du Québec.
	Élaborer des guides de bonnes pratiques en patrimoine par typologie, destinés aux experts, aux propriétaires et aux promoteurs pour orienter les interventions sur ces lieux	Planifié	Élaboration d'outils pour optimiser et bonifier l'offre de services en évaluation patrimonial et accompagnement de la Division du patrimoine auprès des arrondissements et services. L'élaboration de guides de bonnes pratiques fait partie des outils envisagés (2023-2024).
	Mettre en place un comité interne pour analyser les impacts du recours aux critères de certification LEED sur les éléments et les caractéristiques du patrimoine de proximité	Non réalisé	
	Élaborer un programme d'aide à la restauration des façades en milieu commercial en collaboration avec le Service du développement économique	Réalisé	Le programme PRAM-Commerce prévoit un budget de 14,5 millions de dollars et a été lancé à l'automne 2015. Il s'adresse à la communauté des gens d'affaires et aux propriétaires immobiliers commerciaux pour la rénovation des façades et la modernisation des locaux commerciaux.
	Favoriser la reconnaissance et l'appréciation du patrimoine de proximité en informant les propriétaires de l'intérêt patrimonial de leur propriété ainsi que des subventions disponibles	En continu	Mise en place du programme de subvention pour les travaux de restauration des bâtiments désignés au Plan d'urbanisme (PU) ou situés dans un secteur désigné au PU. Inventaire des immeubles patrimoniaux en vertu de la LPC en cours de réalisation. Élaboration de guide pour les travaux et agrandissement par les arrondissements, notamment sur les maisons de type Shoebox et les maisons de vétéran / après-guerre (ex. : Sud-Ouest) Réalisation de fiches d'information sur certaines typologies du site du Sault-au-Récollet. Préparation en 2023 d'un guide illustré par Le Plateau-Mont-Royal sur les interventions sur les immeubles d'intérêt patrimonial afin d'assurer la préservation de leurs valeurs patrimoniales.

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine			
Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
	Diminuer la pression du développement sur les éléments patrimoniaux afin de protéger le patrimoine de proximité en harmonisant les intentions de développement et de protection dans les secteurs de densification	En cours	Révision du Plan d'urbanisme et adoption d'un règlement de contrôle intérimaire afin de revoir des paramètres de hauteurs dans le secteur du Quartier chinois et protéger le milieu ancien. Des réflexions sont également en cours dans le cadre de l'élaboration du PUM.
	Explorer l'applicabilité de mesures spécifiques, dont les transferts des droits de développement dans les secteurs de densification	En cours	Des réflexions sont en cours dans le cadre de l'élaboration du PUM.
	Concevoir un plan de protection et de mise en valeur du site patrimonial cité du Sault-au-Récollet	Réalisé en partie	Création d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le site
	Autres réalisations	Réalisé	Élaboration de la stratégie de réalisation de l'inventaire des immeubles construits avant 1940 et qui présentent une valeur patrimoniale (obligation enchassée dans la LPC). Réalisation en 2022-2023 du projet pilote (inventaire de Hampstead et Saint-Laurent) et de l'inventaire des villes de Kirkland et Dollard-des-Ormeaux. Étude de potentiel archéologique du Quartier chinois en cours. Adoption du Plan d'action 2021-2026 pour le développement du Quartier chinois par l'arrondissement de Ville-Marie.
2.2 L'entretien et l'inoccupation	Développer des mesures réglementaires, y compris pénales, financières et fiscales pour enrayer l'inoccupation et favoriser la mise en valeur des lieux	Réalisé en partie	Projet de règlement modifiant le Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments présenté en mai 2023 au conseil de la Ville. Ce projet propose davantage d'outils à la Ville pour intervenir auprès des propriétaires de bâtiments patrimoniaux privés. Des mesures de dissuasions plus sévères pour les immeubles patrimoniaux seront proposées au règlement. Le projet de Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments doit également prévoir une obligation d'enregistrement de tout bâtiment vacant selon le mode prescrit dans ce règlement. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année ou révoquer en cas de reprise d'occupation ou de démolition. La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme comporte également des dispositions concernant la détérioration des bâtiments et l'inscription d'un avis de détérioration au rôle foncier. La liste des avis de détérioration est diffusée publiquement en vertu de la LAU.

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine			
Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
	Partager la liste des bâtiments patrimoniaux vacants avec le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) et collaborer au développement de mesures pour lui permettre de mieux anticiper les risques et d'intervenir adéquatement	En continu	<p>Transmission mensuelle au Service des incendies de Montréal de listes des bâtiments vacants sur le territoire de certains arrondissements.</p> <p>Le projet de Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments propose une obligation d'enregistrement de tout bâtiment vacant selon le mode prescrit dans ce règlement. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année ou révoquer en cas de reprise d'occupation ou de démolition.</p> <p>La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) comporte également des dispositions concernant la détérioration des bâtiments et l'inscription d'un avis de détérioration au rôle foncier. La liste des avis de détérioration est diffusée publiquement en vertu de la LAU.</p>
	<p>Mettre en place un chantier portant sur les usages transitoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance de l'expérience ailleurs dans le monde en matière d'usages transitoires, étudier les possibilités de transposition au contexte montréalais et instaurer des mesures facilitatrices pour encourager ce type d'usages dans les bâtiments vacants - Partager, dans le cadre de l'Observatoire et sujet à certaines conditions assurant la confidentialité inscrites dans des ententes de partenariat, des données concernant les bâtiments vacants montréalais en vue de leur utilisation temporaire ou transitoire - Favoriser l'occupation temporaire des bâtiments vacants comme stratégie d'entretien, de conservation et de requalification 	Réalisé en partie	<p>Réalisation d'un outil d'aide à la requalification participative d'immeubles patrimoniaux vacants détaillant 10 typologies spécifiques du parc immobilier avec 5 illustrations de requalification possible (travail en collaboration avec L'Enclume).</p> <p>Mise en place par certains arrondissements de certificats d'occupation temporaires pour faciliter les commerces de type "pop up" afin de favoriser l'occupation des artères commerciales.</p> <p>Mise en place par certains arrondissements d'un usage conditionnel pour des occupations événementielles sur des terrains vacants et des cours avant.</p>
2.3 Le financement et les mesures fiscales	Assurer le maintien de l'aide financière dans le cadre de l'Entente pour les bâtiments bénéficiant d'un statut en vertu de la LPC	En continu	Depuis 2017, 151 subventions totalisant 14,1 M\$ ont été accordées pour ce volet
	Réactiver dans le cadre de l'Entente le programme de subventions pour les bâtiments protégés par un PIIA et situés dans un secteur de valeur exceptionnelle au Plan d'urbanisme (voir tableau en page 32)	Réalisé	Programme mis en place en 2019. Depuis sa mise en place, 79 subventions totalisant 1,2 M\$ ont été accordées pour ce volet.

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine			
Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
	Mettre en place un chantier portant sur la fiscalité et le financement alternatif : - Obtenir du gouvernement du Québec, en s'appuyant sur le statut de métropole, des pouvoirs en matière de fiscalité et développer, au sein d'un groupe de travail spécialisé, des mesures fiscales qui, d'une part, inciteront les propriétaires privés à poursuivre les efforts de mise en valeur de leurs propriétés et qui, d'autre part, dissuaderont les propriétaires délinquants - Mettre sur pied un groupe de travail élargi afin d'explorer diverses avenues de financement alternatif montréalais	En cours	Mise en place par la Ville de Montréal d'un grand chantier sur la fiscalité montréalaise.
2.4 Le répertoire de vulnérabilité	Poursuivre la désignation des bâtiments qui répondent aux critères préalablement identifiés pour avoir un portrait juste des immeubles en situation de vulnérabilité et maintenir le répertoire à jour	En continu	Les équipes d'inspection possèdent une liste à jour des bâtiments vacants sur leur territoire, une visite extérieure de chaque bâtiment est fait mensuellement dans certains arrondissements. Le SGPI possède un répertoire des bâtiments vacants ou excédentaires. Ce sont des bâtiments patrimoniaux vacants, dont certains sont situés dans le réseau des grands parcs. Pour ces bâtiments, une mise à jour trimestrielle est effectuée par le SGPI en collaboration du SGPMRS.
	Développer une méthodologie pour mieux intervenir sur les bâtiments répertoriés et définir des mesures qui pourraient être mises en place pour encadrer et prévenir la perte des immeubles en situation de vulnérabilité	En cours	Révision du Règlement d'occupation et d'entretien des bâtiments en cours. Le règlement comprendra des dispositions relatives aux immeubles patrimoniaux, conformément aux nouvelles exigences de la LAU. Une fiche d'audit des immeubles municipaux incluant les éléments patrimoniaux sera mise à la disposition des équipes chargées des inspections des bâtiments.
	Cibler les interventions prioritaires en recensant les bâtiments vacants ou présentant un manque d'entretien, notamment en prévoyant l'attribution d'un « degré de vulnérabilité »	Réalisé en partie	Les fiches d'audit des immeubles municipaux seront bonifiées pour inclure le niveau de l'indice de vulnérabilité, de vétusté et de valeur patrimoniale. Des audits ont été réalisés par le SGPI pour déterminer le degré de vulnérabilité de certains bâtiments patrimoniaux situés dans le réseau des grands parcs. Ils permettront au SGPMRS de prioriser les travaux auprès du SGPI.
	Créer une fiche pour chaque immeuble en situation de vulnérabilité et faire des recommandations quant aux actions à entreprendre	Réalisé en partie	Les fiches d'audit des immeubles municipaux seront bonifiées pour inclure le niveau de l'indice de vulnérabilité, de vétusté et de valeur patrimoniale.

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine			
Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
	Bonifier le répertoire en y intégrant les bâtiments vulnérables recensés par d'autres partenaires (par exemple, les gouvernements provincial et fédéral)	Planifié	<p>Le projet de Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments propose une obligation d'enregistrement de tout bâtiment vacant selon le mode prescrit dans ce règlement. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année ou révoquer en cas de reprise d'occupation ou de démolition.</p> <p>La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme comporte également des dispositions concernant la détérioration des bâtiments et l'inscription d'un avis de détérioration au rôle foncier.</p>
	Partager ce répertoire avec les arrondissements et les différentes instances municipales et gouvernementales concernées, sous réserve de certaines conditions assurant la confidentialité	En continu	<p>La liste des bâtiments vacants dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal est disponible sur la carte interactive de l'arrondissement.</p> <p>La liste des avis de détérioration est diffusée publiquement en vertu de la LAU.</p>
	Autres réalisations	Réalisé	Mise en place de la plateforme Memento par Héritage Montréal. Ce projet a été soutenu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal. Cette plateforme, qui comprend un volet participatif citoyen, vise à sensibiliser, à mettre en valeur et à encourager la réhabilitation du patrimoine menacé de la grande région de Montréal en répertorie le patrimoine menacé afin d'informer et mobiliser les citoyens et les pouvoirs publics.
3. Soutenir la requalification d'ensembles identitaires			

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine

Annexe - Tableau des réalisations

Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
3.1 Le patrimoine institutionnel	<p>Mettre en place un chantier regroupant des acteurs ciblés sur l'entretien, la conservation et la mise en valeur des bâtiments publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documenter, en collaboration avec différents partenaires, l'état de la situation des grands ensembles patrimoniaux à caractère identitaire significatif et cibler les grands enjeux qui leurs sont associés - Explorer et convenir, avec les gouvernements et autres partenaires publics, privés et associatifs, des pistes de solution afin d'assurer la mise en valeur de ce patrimoine identitaire montréalais - Explorer l'opportunité de recourir aux usages transitoires dans la requalification de ces lieux - Mettre en place un cadre partagé et une action concertée qui favorisent la saisie d'occasions de mise en valeur des immeubles patrimoniaux vacants, dans un contexte de gestion durable, avec les différentes instances gouvernementales et les autres partenaires - Développer des processus pour accompagner les instances gouvernementales et les autres partenaires dans l'élaboration des conditions de vente de leurs biens patrimoniaux, en insistant notamment sur la préservation des éléments patrimoniaux jugés significatifs - Réaliser une évaluation patrimoniale visant à encadrer les interventions sur ces lieux, tel que le prescrit le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (Schéma), et accompagner cette démarche d'orientations et de recommandations 	<p>En continu</p>	<p>Depuis 2017, 25 grandes propriétés à caractère institutionnel ont fait l'objet d'une évaluation de l'intérêt patrimonial (énoncé) diffusée sur le Web.</p> <p>Études de faisabilité de reconversion</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ancien Hôpital de la miséricorde • L'ancien Institut des sourdes et muettes <p>Le programme IMPACTE s'inscrit dans la stratégie immobilière pour les bâtiments vacants et excédentaires de la Ville de Montréal, qui vise à favoriser la préservation et la mise en valeur de bâtiments patrimoniaux et identitaires de la Ville de Montréal. Le premier immeuble à bénéficier de ce programme sera le bâtiment actuellement connu sous le nom de Centre Saint-Paul dont l'appel public à projets est actuellement en cours.</p> <p>Adoption du cadre de gestion pour certaines Grandes propriétés à caractère institutionnel (GPCI) identifiées au Plan d'urbanisme (ex. Université de Montréal). Démarche de planification concertée en cours avec d'autres GPCI, notamment Concordia et McGill.</p>

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine			
Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
3.2 Le patrimoine religieux	Mettre en place un chantier regroupant des acteurs ciblés sur les enjeux de mixité et de requalification des lieux de culte : - Rencontrer les principales autorités religieuses, la chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain (recherches sur le patrimoine religieux) et le Conseil du patrimoine religieux du Québec afin d'établir les bases d'un dialogue continu - Soutenir les initiatives citoyennes en vue de développer des projets de protection et de mise en valeur du patrimoine religieux - Amorcer une démarche de réflexion avec des experts du domaine de l'accessibilité universelle sur l'intégration de ces principes dans les projets de requalification et de mise en valeur des lieux de culte patrimoniaux et sur la création d'un fonds voué à cette fin	Réalisé en partie	Accompagnement des arrondissements lors des modifications du Plan d'urbanisme afin d'autoriser des projets de requalification des lieux de culte d'intérêt.
	Étendre la démarche de plan de conservation des lieux de culte à tous les arrondissements	En cours	Caractérisation des églises de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie en 2017. Caractérisation des églises de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension en cours. Il est souhaité d'inclure cette approche au PUM.
	Maintenir l'aide financière prévue dans l'Entente sur le développement culturel de Montréal (Entente) et réservée au Programme d'aide aux études pour la requalification du patrimoine religieux	Annulé	Financement entre 2016 et 2019 d'études sur l'église du Gesù en vue de sa requalification comme lieu de diffusion culturelle mieux adapté aux exigences actuelles (carnet de santé, amiante, réseau électrique, mise aux normes, acoustique, relevés architecturaux, inventaire qualitatif de l'architecture, des oeuvres et du mobilier) N.B. Le programme d'aide à la requalification dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal a ensuite été annulé lorsque le CPRQ a développé son propre programme de financement.
	Rassembler et partager les données sur le patrimoine religieux	Réalisé en partie	Depuis 2017, 7 lieux de culte ont fait l'objet d'une évaluation de l'intérêt patrimonial (énoncé) diffusée sur le Web. En 2017, les lieux de culte des arrondissements de Rosemont-La Petite-Patrie ont fait l'objet d'un plan de conservation réalisé en collaboration avec la Division du patrimoine. La caractérisation des lieux de culte de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension est en cours de réalisation.

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine			
Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
	Encourager l'ouverture des lieux de culte au public	En cours	Création en 2019 des Journées du patrimoine religieux par un comité restreint issu la Table de concertation du patrimoine religieux de Montréal (auquel la Ville participe) et financement par l'EDCM de la première édition de l'activité qui a ensuite été élargie à l'ensemble du Québec. Participation aux réunions d'information et d'organisation des Journées portes ouvertes subséquentes et ouverture de certains anciens lieux de culte appartenant à la Ville. Participation de la Ville en 2019 à l'édition du Guide Ulysse Montréal, un patrimoine religieux à découvrir.
	Développer des outils d'urbanisme adaptés à la conservation et à la requalification des lieux de culte et, dans ce contexte, explorer l'opportunité des transferts de droit de développement	À planifier	Réflexion en cours dans le cadre du PUM.
	Octroyer un mandat visant à mesurer les retombées économiques du patrimoine religieux, tel que celui qui a été réalisé par la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec	À réévaluer	
3.3 Le site des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph	Mettre en place un modèle de gouvernance qui favorise l'efficacité de l'action de la Ville	Réalisé	Accompagnement à la requalification de l'ensemble de la Cité-des-Hospitalières en collaboration avec le SDIS et l'organisme Entremise. Mise en place d'un modèle de gouvernance pour la phase d'occupation transitoire et le démarrage de la planification de l'occupation pérenne. Documentation de projets comparables de requalification de bâtiments patrimoniaux, notamment sous l'angle du modèle de gouvernance (2023).
	Organiser des entretiens afin de déterminer les vocations souhaitées sur le site par les parties prenantes de la société civile	Réalisé	Sessions de travail avec BRAC afin d'alimenter un cadre de référence pour l'occupation de la Cité des Hospitalières. Échanges avec différents services de la Ville. Étude de potentialité pour la chapelle de la Cité-des-Hospitalières menée par le Service de la Culture en 2021. Consultations avec parties prenantes potentielles. (ArtExpert) Des ateliers internes et externes ont été organisés par le SDIS en 2017, 2019 et 2021, dans le but de collecter et d'échanger des idées relatives à la vocation souhaitée sur le site par les parties prenantes de la société civiles.

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine			
Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
	Mettre en place un partenariat avec des acteurs ciblés afin de définir des activités en harmonie avec l'esprit du lieu	Réalisé	Entretien de liens avec les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, le Musée des Hospitalières et la communauté des occupants transitoires afin d'assurer le lien entre les activités et les principes directeurs du projet, à court et long termes. Le Service de la culture soutient le Musée des Hospitalières afin de développer des activités de mise en valeur de l'ensemble conventuel: visites guidées, expositions, parcours. Soutien au fonctionnement de 2017 à aujourd'hui.
	Établir des lignes directrices et des orientations pour la mise en valeur du site visant à : - permettre une accessibilité publique restreinte aux remarquables jardins et à l'ancien couvent - assurer la synergie des vocations et la qualité des relations qui se tisseront entre occupants, espaces et gouvernance - renouveler l'action de la Ville pour favoriser la découverte de sens, enrichir l'intelligence des lieux et encourager l'émergence d'occasions de valorisation de l'identité urbaine montréalaise	En cours	Études, documentation et interventions archéologiques en partie financées par l'Entente sur le développement culturel de Montréal. Actualisation de la vision et développement de l'approche transitoire de requalification de l'ensemble du site des hospitalières pour le couvent et les jardins. Énoncé de l'intérêt patrimonial - Le site de l'Hôtel-Dieu de Montréal (2016) Étude sur les principes directeurs de conservation et d'aménagement de la Cité-des-Hospitalières (2018) Orientations de conservation et de mise en valeur - Site de l'Hôtel-Dieu de Montréal (2021) Détermination des lignes directrices du projet d'occupation transitoire, par Atelier Entremise (2021)
	Innover du point de vue de la conception et de la réalisation d'un projet d'équipement phare montréalais, sur les plans tant des processus que des composantes	En cours	Adoption de l'approche d'occupation transitoire, à partir de 2021, notamment dans le but d'alimenter la réflexion sur la vocation pérenne du site (mandat de gestion octroyé à Atelier Entremise).
	Définir le projet de mise en valeur avec les partenaires dans une approche de codesign	Réalisé	Mise en valeur par l'occupation transitoire faite avec les acteurs concernés à la suite des ateliers et de rencontres de travail, de façon itérative, permettant de dégager les principes directeurs d'accueil d'événements et d'occupation des espaces disponibles.
	Optimiser l'intégration des composantes du projet de mise en valeur (occupants, services, gestion, gouvernance)	Réalisé	Intégration des composantes du projet d'occupation transitoire au sein des comités de coordination, de direction et de bon voisinage des occupants
	Mettre en œuvre et réaliser le projet de mise en valeur	En cours	Mise en valeur par l'amorce du projet d'occupation transitoire à la Cité-des-Hospitalières, par l'élaboration d'un plan directeur de conservation des jardins, et la bonification des visites guidées et des expositions permanentes et temporaires du Musée.
	Autres réalisations	En cours	Soutien par le Service de la Culture de projets mettant en valeur les patrimoines du site via le programme Patrimoines montréalais : une mise en valeur dans les quartiers, pour déploiement à la Cité-des-Hospitalières

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine			
Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
4. Diffuser la connaissance et encourager la reconnaissance			
4.1 Les outils numériques	Mettre en place des mécanismes de communication facilitant l'accès à l'information, le partage des priorités de la Ville ainsi que la diffusion des connaissances, grâce notamment aux données ouvertes	En continu	<p>Inventaire des immeubles patrimoniaux en vertu de la LPC en cours</p> <p>Migration sur montreal.ca des pages web Ville sur le patrimoine</p> <p>Diffusion des énoncés réalisés sur le Web</p> <p>Publication et mise à jour de données sur les statuts patrimoniaux sur le portail des données ouvertes de la Ville</p> <p>Mise en ligne de l'encyclopédie du MEM - Centre des mémoires montréalaises</p> <p>Répertoire historique des toponymes montréalais.</p> <p>Carte interactive du Plateau-Mont-Royal</p>
	Réunir des plateformes numériques évolutives, diffusant des données concernant les sites et les bâtiments d'intérêt patrimonial du territoire montréalais ainsi que les études, les inventaires et les énoncés de l'intérêt patrimonial réalisés par la Ville	À planifier	Réalisation de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 sur le territoire de l'agglomération (obligation de la Loi sur le patrimoine culturel) en cours . Celui-ci sera intégré à la plateforme de saisie provinciale du MCC. La Ville mesurera en parallèle les besoins d'ouverture et d'intégration de données à un outil montréalais.
	À l'intérieur de ces plateformes, permettre l'intégration de la contribution du public dans la constitution des connaissances sur le patrimoine (crowdsourcing et autres)	En continu	<p>Mise en place de la plateforme Memento par Héritage Montréal. Ce projet est soutenu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal. Cette plateforme, qui comprend un volet participatif citoyen, vise à sensibiliser, à mettre en valeur et à encourager la réhabilitation du patrimoine menacé de la grande région de Montréal en répertorie le patrimoine menacé afin d'informer et mobiliser les citoyens et les pouvoirs publics.</p> <p>Partage d'informations par des citoyens par le biais de la section dédiée à la toponymie sur le site montreal.ca</p> <p>Dans le cadre du programme Patrimoines montréalais : une mise en valeur dans les quartiers (2021), soutien de l'OBNL MONA pour l'intégration des sites et des lieux patrimoniaux à sa plateforme collaborative de diffusion.</p>
	Développer un dispositif numérique regroupant des données sur l'histoire de la construction de la ville (Montréal en projets) destiné à différents usagers et concepteurs de projets (aménagement, tourisme, réalité augmentée)	Non réalisé	Amorcé dans le cadre d'un partenariat avec le Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal (LHPM), ce projet a finalement été réalisé et diffusé par le partenaire (https://schemamontreal.uqam.ca/)

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine			
Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
	Encourager le développement de contenus de qualité sur différents supports (vidéos, applications, circuits, etc.)	En continu	<p>Réalisation de balados sur la reconnaissance, capsules vidéos dans le cadre de l'Opération Patrimoine Montréal, diffusion de données ouvertes notamment sur le parcours riverain sur les secteurs et immeubles patrimoniaux.</p> <p>Site du Parcours riverain</p> <p>Mise en ligne de l'encyclopédie du MEM - Mémoires des Montréalais : ajout de 80 articles traduits en langue autre que le français pour faciliter l'accès. Ajout de 3 grands dossiers thématiques</p> <p>Plusieurs projets soutenus dans le cadre du programme Patrimoines montréalais : une mise en valeur des quartiers, ou hors programme dans l'Entente sur le développement culturel (ex: capsules Musée Montréal, etc).</p> <p>En partenariat avec Musées Montréal, réalisation des Balados Montréal Ma Muse, mettant en valeur les Musées Montréalais et leurs quartiers en collaboration avec Tourisme Montréal.</p> <p>Nombreux exemples soutenus par le programme Patrimoines montréalais : une mise en valeur dans les quartiers. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à Portrait Sonore pour un circuit et programme de médiation sur le mont Royal; • Soutien de Sociétés d'histoire pour réalisation de balados; • Soutien à l'AQPI pour la réalisation de circuits sur le patrimoine industriel; • Soutien de plusieurs musées pour réalisation d'expositions et de visites dans les quartiers; • Soutien au CIAC pour circuits et fiches sur les Automatistes; • Soutien pour installation de panneaux sur le territoire (SHDSS, Soeurs-Grisés, Atelier MHM); • Soutien à Héritage Montréal et L'Autre Montréal pour programmation de circuits sur une grande diversité de thématiques;
	Diffuser des données liées à la commémoration municipale (données ouvertes, applications, etc.)	Réalisé en partie	Répertoire des toponymes montréalais mis à jour, transféré sur montreal.ca/toponymie
	Mettre en place des parcours portant sur les thématiques de commémoration et de mise en valeur : personnages, lieux, cimetières, etc.	En continu	Soutien d'organismes à but non lucratif dans le cadre du programme Patrimoines Montréalais: une mise en valeur dans les quartiers pour la réalisation d'activités de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels montréalais.
	Poursuivre l'appel au public afin d'enrichir et de diversifier le contenu de la banque de noms pour qu'elle représente la diversité culturelle montréalaise	En continu	Le formulaire de demande de reconnaissance remplace le formulaire de proposition de toponyme.

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine			
Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
	Produire des publications faisant connaître la toponymie de Montréal	Réalisé en partie	Répertoire des toponymes montréalais
	Diffuser le répertoire des artisans ayant obtenu le statut de professionnels en architecture et patrimoine par le CMAQ	À réévaluer	
4.2 Un cadre municipal d'intervention en commémoration	Mettre en place un programme municipal de commémoration qui propose des options quant aux éléments à commémorer (thèmes, anniversaires, territoires, usages disparus, etc.)	Réalisé	Le Cadre d'intervention en reconnaissance patrimoniale a été adopté par le conseil municipal le 23 août 2022. Près de 250 personnes issues de groupes communautaires et organismes, incluant des représentants des communautés racisées, autochtones et autres minorités, ont été appelées à contribuer aux réflexions ayant alimenté cette démarche. Mise sur pied d'un guide d'application et d'un formulaire de demande de reconnaissance.
	Constituer un comité conseil habilité à réfléchir sur la commémoration dans un contexte municipal et à évaluer les demandes reçues	Réalisé	Le Comité consultatif en reconnaissance a été créé par règlement en août 2022, les membres du comité ont été nommés en mars 2023.
	Établir des objectifs et des critères permettant de faire des choix éclairés en matière de commémoration et de situer ces choix dans un contexte comparatif	Réalisé	Le Cadre d'intervention en reconnaissance comprend des objectifs et des critères en matière de reconnaissance
	Associer un budget à la réalisation des actions de commémoration	À planifier	
	Établir des lignes directrices relatives aux responsabilités des services municipaux et des arrondissements en matière de commémoration, au cheminement des dossiers dans l'appareil municipal et au processus d'évaluation des demandes	En cours	Le Cadre d'intervention en reconnaissance y répond dans les grandes lignes. Identification des rôles et responsabilités des parties prenantes à venir.
	Diversifier les moyens de commémoration qui seront préconisés par la Ville : plaques commémoratives, épigraphes, oriflammes, murales, désignations de personnages ou d'événements en vertu de la LPC, etc.	En continu	Prévu dans le Cadre d'intervention en reconnaissance par le recours aux cinq outils de reconnaissance : cérémonie commémorative, commémoration matérielle, toponymie, identification et citation.
	Mettre en place un programme d'entretien des éléments commémoratifs municipaux	À réévaluer	Programme pour les oeuvres d'art au Service de la culture
	Diffuser des données liées à la commémoration municipale (données ouvertes, applications, etc.)	Réalisé en partie	Les données sont diffusées pour la toponymie (répertoire historique des toponymes montréalais) et pour les citations (grand répertoire du patrimoine bâti).

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine			
Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
	Mettre en place des parcours portant sur les thématiques de commémoration et de mise en valeur : personnages, lieux, cimetières, etc.	En continu	Soutien d'organismes à but non lucratif dans le cadre du programme Patrimoines Montréalais : une mise en valeur dans les quartiers pour la réalisation d'activités de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels montréalais.
	Autres réalisations	En cours	Projet pilote Macdonald : test de l'application du processus d'évaluation d'une reconnaissance existante.
4.3 La visibilité dans la toponymie de groupes qui ont contribué à forger l'identité montréalaise	Formaliser le rôle du Comité de toponymie en lien avec celui du Conseil du patrimoine de Montréal	Réalisé	Le Comité consultatif en reconnaissance jouera le rôle de comité avisé en matière de toponymie. Relève du Service du Greffe comme le Conseil du patrimoine de Montréal, des comités mixtes pourront être organisés.
	Assurer la formation des arrondissements et des services municipaux en matière de toponymie	Réalisé en partie	Plusieurs formations ont eu lieu avec l'adoption du Cadre d'intervention en reconnaissance, incluant les cinq outils de reconnaissance.
	Adopter une déclaration en faveur d'une meilleure représentation des femmes dans la toponymie montréalaise	En continu	Par la mise en place de l'initiative Toponym'Elles en 2016, l'Administration s'est engagée à accroître la présence des femmes dans la toponymie montréalaise. La Ville fait régulièrement des déclarations, notamment à l'occasion du 8 mars, Journée internationale des femmes.
	Mobiliser les arrondissements et les services municipaux pour la mise en œuvre de l'opération Toponym'Elles, notamment en diffusant la banque de noms	En continu	Depuis le début de l'opération «Toponym'Elles» en 2016, les noms de femmes qui y figurent sont diffusés. Actuellement, cette banque compte près de 450 noms de femmes ou liés à l'histoire des femmes en attente d'attribution. Depuis 2017, 52 nouveaux toponymes ont été attribués en hommage à des femmes, ce qui représente 58% des 90 nouvelles dénominations attribuées à la mémoire de personnes.
	Prioriser l'attribution de toponymes autochtones, ethnoculturels et féminins ou associés à l'histoire des femmes pour identifier les lieux publics ne portant aucun nom ou portant des noms usuels ou redondants, en mettant notamment l'accent sur les parcs et les immeubles municipaux	En continu	Dans le corpus des toponymes adoptés depuis 2017, les noms de femmes constituent 58% des nouvelles dénominations attribuées à la mémoire de personnes (52 sur 90). Pour leur part, les toponymes liés à l'autochtonie et aux groupes ethnoculturels représentent 25% de l'ensemble des nouvelles dénominations attribuées au cours de la même période (34 sur 134).
	Poursuivre l'appel au public afin d'enrichir et de diversifier le contenu de la banque de noms pour qu'elle représente la diversité culturelle montréalaise	En continu	Le guide d'application du Cadre d'intervention en reconnaissance, incluant un formulaire de demande.
	Produire des publications faisant connaître la toponymie de Montréal	Réalisé	Migration des contenus en toponymie vers montreal.ca pour mieux diffuser le mode de fonctionnement et les éléments de recherche associés au Répertoire historique des toponymes montréalais, dont la mise à jour se fait en continu.
4.4 La célébration du patrimoine et la reconnaissance des actions exemplaires	Mettre en ligne un site web pour promouvoir l'OP et consulter les citoyens en vue d'assurer l'amélioration continue de l'événement et des activités qu'il comporte	En continu	Le site Internet est en ligne. Les citoyen.ne.s peuvent émettre des commentaires.

Bilan du Plan d'action 2017-2022 en patrimoine			
Annexe - Tableau des réalisations			
Actions	Moyens de mise en oeuvre	État d'avancement	Exemples de réalisations
	Organiser annuellement les concours des « Grands prix » et du « Lieu coup de cœur » de l'OP	En continu	Éditions tenues en 2018, 2019, 2021 et 2022. Interruption en 2020 dû à la pandémie. Le derniers concours du "Lieu coup de coeur" a eu lieu en 2019 et est présentement en réévaluation.
	Organiser et tenir, chaque année, une journée de festivités et une soirée de reconnaissance des actions exemplaires qui couronnera des lauréats dans le cadre de l'OP	En continu	Éditions tenues en 2017, 2018, 2019 et 2022. Interruption en 2020 et 2021 dû à la pandémie.
	Diffuser le répertoire des artisans ayant obtenu le statut de professionnels en architecture et patrimoine par le CMAQ dans le cadre de la Loi sur le statut de l'artiste, afin d'encourager des interventions respectueuses de l'intégrité du patrimoine bâti	À planifier	
	Encourager des événements de mise en valeur du patrimoine, des métiers et des savoir-faire tels Les Rendez-vous Maestria organisés par le Conseil des métiers d'art du Québec	En continu	Contribution de 5 000 \$ et participation à l'événement en 2018, 2019 et 2023. Partenariat avec le Conseil des métiers d'art du Québec en 2022 pour la remise en ligne des Grands prix de l'Opération patrimoine Montréal.